

Coûts humains et financiers de l’incarcération

- Le système correctionnel évalue présentement le coût moyen d’incarcération d’une femme dans une prison fédérale à 175 000 \$ par année. Ce coût peut atteindre 250 000 \$ par année pour les femmes incarcérées dans les conditions de ségrégation les plus rigides, telles les unités d’isolement à sécurité maximale des prisons pour femmes¹.
- Au Canada, le taux d’incarcération (107 pour 100 000) est plus faible qu’aux États-Unis (723 pour 100 000). Si on compare le Canada avec la plupart des pays de l’Europe de l’Ouest, ce taux demeure toutefois l’un des plus élevés².
- Au Canada, le taux d’incarcération des femmes et des Autochtones continue d’augmenter. Les Autochtones sont incarcérés à un taux de 1 024 par 100 000 détenus, environ neuf fois le taux d’incarcération des non-Autochtones qui se situe à 117 pour 100 000 personnes³.
- En raison du nombre croissant de personnes incarcérées en attente de procès, il y a plus d’adultes en détention préventive que purgeant actuellement des peines. En Ontario et au Manitoba, la proportion de personnes en détention préventive dépassait 60 % en 2005-2006⁴.
- Dans les tribunaux canadiens pour adultes, 23 % des délits pour lesquels des accusations sont portées concernent l’administration de la justice (entrave à la justice, méfait public, défaut de comparaître ou de se conformer à une ordonnance, bris de probation). Ce sont les plus fréquents motifs d’infractions au *Code criminel* et aux autres lois fédérales⁵.
- En 2003-2004, 103 personnes incarcérées sont décédées pendant qu’elles étaient sous la surveillance de l’appareil de justice pénale⁶. Le taux de suicide est toujours plus élevé parmi la population carcérale que dans la population générale. Dans les prisons, les décès sont beaucoup plus souvent liés à des problèmes de santé aigus ou chroniques⁷.

¹ Sécurité publique Canada, *Aperçu statistique: le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (Ottawa: 2007).

² *Ibid*, note 1, p. 5.

³ Howard Sapers, *Rapport annuel de l’Enquêteur correctionnel du Canada 2005-2006* (Ottawa: ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2006).

⁴ Statistique Canada, *Services correctionnels pour les adultes et les jeunes: indicateurs clés* (Le Quotidien: mercredi le 21 novembre 2007) (Ottawa: Industrie Canada).

⁵ *Supra* note 1.

⁶ Statistique Canada, *Services correctionnels pour adultes au Canada, 2003/2004* (Ottawa: Statistique Canada, 2004).

Les coûts de l'incarcération

- En 2004-2005, les dépenses du SCC se sont élevées à 2,8 milliards, en hausse de 2 % en dollars constants par rapport à 2003-/2004. Les prisons comptaient pour la plus grande part de ces dépenses (71 %), suivies par les services de surveillance communautaire (14 %), l'administration centrale et les services centraux (14 %) et les Commissions des libérations conditionnelles fédérale et provinciales (2 %). *Ces chiffres n'incluent pas les coûts liés aux services de police et les frais de justice qui hausseraient le total à plus de 10 milliards de dollars pour l'année*⁸.
- En 2007, le taux de criminalité était à son plus bas niveau en 30 ans. Cependant, toutes les provinces et territoires (sauf le Yukon) affichaient des augmentations des ressources allouées aux services de police⁹.
- Le recours à l'isolement a augmenté dans les prisons au cours des dernières années. En 1999-2000, on comptait 238 admissions en isolement documentées; ce nombre a atteint 418 cas en 2001-2002, et 453 en 2006-2007¹⁰.
- En contrepartie, des options communautaires comme la probation, la liberté sous caution supervisée et les ordonnances de travaux compensatoires coûtent entre 5 \$ et 25 \$ par jour¹¹.
- Le coût d'emprisonnement d'un détenu dans un établissement correctionnel provincial en Ontario s'élevait à 137,47 \$ par jour en 2001-2002¹². Le coût moyen d'emprisonnement d'un détenu dans un établissement fédéral est passé de 221 \$ par jour en 2001-2002, à 241 \$ en 2006¹³. Ces montants sont encore plus élevés pour les femmes incarcérées.
- Les femmes vivant des problèmes de santé mentale, particulièrement celles qui ont un comportement d'autodestruction, éprouvent souvent de grandes difficultés à s'adapter à la vie carcérale et sont donc plus susceptibles de subir les pires conditions d'isolement et de ségrégation¹⁴.
- Plus des deux tiers (71 %) des femmes classées à sécurité maximale et incarcérées dans des conditions d'isolement et de ségrégation ont déjà tenté de se suicider, comparativement à 21 % des hommes classés à sécurité maximale¹⁵.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ Statistique Canada, *Les ressources policières au Canada* (Ottawa: 2008).

¹⁰ Supra note 3.

¹¹ Prison Justice, «Statistics for 2004/2005» (juillet 2007), en ligne au www.prisonjustice.ca

¹² Supra note 6.

¹³ Supra note 1.

¹⁴ Commission canadienne des droits de la personne, *Protégeons leurs droits : Examen systémique des droits de la personne dans les services correctionnels destinés aux femmes purgeant une peine de ressort fédéral*. (Ottawa: CCDP 2004).

¹⁵ K. Blanchette et L. Motiuk, *Détenus à sécurité maximale sous responsabilité fédérale: Comparaison entre les sexes*, (Ottawa: Service correctionnel du Canada, 1997).

- En 2002-2003, lorsque 376 femmes étaient incarcérées dans des établissements fédéraux, les Services correctionnels ont enregistré 265 admissions de détenues en isolement préventif, dont 83 pour une période excédant 10 jours¹⁶.
- Selon la Commission ontarienne des libérations conditionnelles et des mises en liberté méritées, le taux d'octroi de libérations conditionnelles a baissé de 3 833 en 1993-1994 à 361 en 2002-2003¹⁷. Le déclin des libérations conditionnelles en Ontario entraîne des coûts humains, économiques et sociaux importants en regard des effets destructeurs de l'incarcération, du manque de soutien communautaire et de surveillance pour faciliter la réinsertion et minimiser le risque de récidives et les coûts prohibitifs associés à l'incarcération¹⁸.
- Beaucoup de femmes incarcérées sont des mères qui soutenaient seules leurs familles avant d'être emprisonnées. Quand une mère est en prison, ses enfants sont susceptibles de vivre des traumatismes émotifs et psychologiques liés à la séparation. Ces enfants se retrouvent trop souvent dans un système de protection de la jeunesse qui ne dispose pas de toutes les ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins¹⁹, ce qui ajoute aux impacts humains, économiques et sociaux que vivent déjà ces enfants et leurs communautés²⁰.
- La création et le maintien de programmes communautaires coûte beaucoup moins cher que l'incarcération: en moyenne 23 105 \$ par année par personne comparativement à 88 067 \$ par année/homme et 185 000 \$ par année/femme²¹. En outre, ces programmes sont souvent plus efficaces que la prison parce qu'ils offrent des formations adaptées aux individus, notamment des stages de préparation à la vie pendant la période de réinsertion²².

Références

Blanchette K. et L. Motiuk. *Détenus à sécurité maximale sous responsabilité fédérale: Comparaison entre les sexes*, (Ottawa: Service correctionnel Canada, 1997).

Commission canadienne des droits de la personne, *Protégeons leurs droits : Examen systémique des droits de la personne dans les services correctionnels destinés aux femmes purgeant une peine de ressort fédéral*. (Ottawa: CCDP 2004).

Service correctionnel Canada. *Les délinquantes ayant un comportement d'autodestruction*:

¹⁶ Supra note 14.

¹⁷ The John Howard Society of Ontario, *Fact Sheet – Provincial Parole in Ontario: The Case for Renewal* (Toronto: John Howard Society, 2004).

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Nekima Levy-Pounds, «From the Frying Pan into the Fire: How Poor Women of Color and Children are Affected by Sentencing Guidelines and Mandatory Minimums» (2007), 47 *Santa Clara Law Review*, p. 288.

²⁰ *Ibid.*, p. 291.

²¹ Supra note 13.

²² Supra note 14.

une enquête comparative (Ottawa: ministère de la Sécurité publique, 2002).

Levy-Pounds, Nekima. «From the Frying Pan into the Fire: How Poor Women of Color and Children are Affected by Sentencing Guidelines and Mandatory Minimums» (2007) 47 Santa Clara L.R. 285.

Prison Justice. «Statistics for 2004/2005» (juillet 2007), en ligne au www.prisonjustice.ca

Sécurité publique Canada, *Aperçu statistique: le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (Ottawa: 2007).

Sapers, Howard, *Rapport annuel de l'Enquêteur correctionnel du Canada 2006-2007* (Ottawa: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2006).

Statistique Canada, *Services correctionnels pour adultes au Canada, 2003/2004* (Ottawa: Industrie Canada, 2005).

Statistique Canada, *Services correctionnels pour les adultes et les jeunes: indicateurs clés* (Le Quotidien: mercredi le 21 novembre 2007) (Ottawa: Industrie Canada, 2007).

Statistique Canada. *Les ressources policières au Canada* (Ottawa: 2008).

The John Howard Society of Ontario. *Fact Sheet – Provincial Parole in Ontario: The Case for Renewal* (Toronto: John Howard Society, 2004).